



CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'Organisation pour le Secours Humanitaire (OSEH) ET L'A.E.E.M.B.

I- PRESENTATION DES DEUX PARTIES

1) PRESENTATION DE L'OSEH

Reconnue officiellement en 2006, l'Organisation pour le Secours Humanitaire (OSEH) est une organisation nationale à but non lucratif basée à Ouagadougou, œuvrant pour l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables au Burkina Faso. Sa mission principale est de contribuer au bien-être des communautés à travers des actions humanitaires, sociales et de développement durable, en mettant l'humain au centre de ses interventions.

Depuis sa création, l'OSEH intervient dans plusieurs domaines clés : aide humanitaire d'urgence, sécurité alimentaire, accès à l'eau potable, autonomisation économique des femmes et des jeunes, santé et renforcement de la résilience locale. L'organisation accorde une attention particulière à l'inclusion du genre, à la participation communautaire et à la durabilité des initiatives locales.

Parmi ses réalisations majeures, l'OSEH a mené plusieurs programmes d'assistance aux populations vulnérables à travers la distribution de vivres à des dizaines de milliers de personnes chaque année, distribué plusieurs centaines de matériels productifs pour l'autonomisation économique des jeunes et des femmes, parrainé plus d'un milliers d'orphelins et enfants vulnérables, réalisé et équipé plusieurs infrastructures (maternités, dispensaires, salles de classe, forages) au profit des services publics. Ces actions ont permis de renforcer la résilience de milliers de bénéficiaires et de consolider la confiance des communautés envers l'organisation.

Parmi les couches sociales que l'organisation accompagne, elle cible particulièrement les jeunes, les femmes, les veuves, les orphelins, les enfants et toute personne se trouvant dans une situation de précarité.

En tant qu'organisation humanitaire, l'OSEH participe auprès des autres organisations actives sur des thématiques spécifiques, aux rencontres de Coordination des Cluster WASH, Cluster Protection de l'Enfance et est membre du Secrétariat permanent des ONG (SPONG).

2) PRESENTATION DE L'AEEMB

L'Association des Elèves et Etudiants Musulmans au Burkina (A.E.E.M.B.) est une structure reconnue par l'Etat qui œuvre pour le rayonnement de l'islam au Burkina Faso et à la formation citoyenne de ses membres. Elle a été créée le 21 mars 1985 et reconnue officiellement le 21 janvier 1986 après une existence embryonnaire depuis 1970.

Depuis sa création, l'A.E.E.M.B. s'est assignée pour mission d'œuvrer pour l'épanouissement de la jeunesse musulmane et de participer au développement socio-économique du pays. Dans ce sens, elle mène plusieurs activités de formation, d'éducation et de sensibilisation tant sur le plan social, culturel qu'intellectuel.

Présente sur l'ensemble du territoire national, l'A.E.E.M.B. se peaufine aujourd'hui parmi les organisations de jeunesse les plus influentes dans le paysage associatif national et international.

Au niveau national, l'A.E.E.M.B. est membre fondateur de la Fédération des Associations Islamiques du Burkina (FAIB) en 2005, du Comité mixte du dialogue inter religieux (CMDIR) et encore récemment du conseil national de la jeunesse du Burkina (CNJ). Au plan international elle est membre fondateur de l'Organisation de la Jeunesse Musulmane en Afrique de l'Ouest (OJEMAO) créée en 1993 au Burkina Faso. Cela lui vaut l'important capital de confiance dont elle dispose de la part des autres associations musulmanes et de l'administration publique. Au regard du service que l'Association rend à la nation burkinabè, le Ministère de la Jeunesse et de l'entrepreneuriat des jeunes lui a décerné en 2008 la décoration de Chevalier de l'ordre du mérite national avec agrafe jeunesse. Elle a gagné en cette même année le GAMBRE de bronze dans la catégorie société civile lors de la semaine nationale de l'internet. Toujours dans les distinctions, l'A.E.E.M.B. a reçu cinq (05) fois des Attestations de reconnaissance du Ministère en charge de la santé pour avoir été distinguée parmi les meilleures associations qui contribue au don de sang au Burkina Faso.

Par ailleurs, en plus de ses activités quotidiennes de formation islamique de la jeunesse scolaire et estudiantine, l'A.E.E.M.B. s'est investie dans plusieurs projets tels que : la lutte contre le SIDA et les IST en milieu jeune avec l'UNICEF en 2008, la promotion de l'auto-emploi avec l'ISESCO en 2012, la promotion du dialogue inter religieux et du vivre ensemble dans le cadre

du Comité Mixte de Dialogue Inter Religieux (CMDIR), dans la sensibilisation sur les questions de santé sexuelle et les méfaits de la consommation des drogues en milieu scolaire avec l'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina pour la Santé et le Développement (URCB/SD) en 2014, la promotion de la santé et de l'éducation avec l'ONG QATAR CHARITY, la sensibilisation contre la COVID en partenariat avec le Programme National de Volontariat au Burkina (PNVB), la sensibilisation sur la sécurité routière avec l'ONASER en 2025 avec plus de 4000 jeunes touchés dans 40 villes et une mobilisation de plus de 5000 jeunes pour participer à l'initiative présidentielle Faso Mébo en 2026 accompagnée de don matériel et financier estimé à plus de 8 000 000 F.

En plus d'avoir une structuration efficace et solide qui lui permet de mieux assurer la mise en œuvre de ses activités, elle a acquis une solide expérience en matière de mobilisation de ses membres et de gestion de projets. L'A.E.E.M.B. a à son compte un centre culturel islamique (un immeuble R+5 situé au centre de la capitale burkinabè), un centre médical, un complexe scolaire et un patrimoine foncier de plus de 35 terrains de dimension diverse à travers le pays.

Au niveau des ressources, la principale force de l'A.E.E.M.B. réside en l'engagement de ses membres et à leur esprit de volontariat. En terme numérique l'A.E.E.M.B. compte plus de deux cent mille (200 000) membres actifs et reparti dans les lycées, collèges, instituts et universités du pays et à l'extérieur avec la Diaspora.

Elle a toujours eu le souci de répondre aux différents besoins de formation et d'information des jeunes en mettant à leur disposition des cadres adaptés telles les journées de sensibilisation, les séminaires de formation, les examens blancs, les retraites académiques, les projets sociaux, etc., ayant la particularité de respecter les valeurs de l'islam et d'avoir une portée pratique dans la dynamique du changement social.

II- OBJECTIFS

La présente convention de partenariat vise les objectifs suivants :

- Renforcer les relations existantes entre l'OSEH et l'A.E.E.M.B. ;
- S'accompagner mutuellement dans les activités en vue de l'atteinte des objectifs de chaque structure ;
- Faciliter la promotion de l'islam par les deux partenaires.

III- RESPONSABILITES DES PARTIES

Cette convention de partenariat ne modifie pas l'autorité ou les statuts de l'OSEH ou de l'A.E.E.M.B.

Dans le cadre de ce partenariat, l'A.E.E.M.B. s'engage à :

- ✓ Accompagner l'OSEH dans la réalisation de ses activités ;
- ✓ Mettre à la disposition de l'OSEH des ressources humaines (médecins, pharmaciens enseignants.) dans le cadre des activités de l'Organisation ;
- ✓ Mobiliser les militants pour prendre part aux activités de l'OSEH dont elle sera sollicitée ;
- ✓ Répondre à tout autre sollicitation entrant dans le cadre de cette collaboration ;
- ✓ Fournir des ressources humaines dans l'organisation de certaines activités ponctuelles que l'OSEH aura à organiser ;
- ✓ A mettre en application les axes de collaborations ci-dessous définis.

L'Organisation pour le Secours Humanitaire (OSEH) s'engage à:

- ✓ Accompagner l'A.E.E.M.B. aux plans financier et matériel dans l'atteinte de ses objectifs ;
- ✓ A répondre aux différents axes de collaboration ci-dessous définis.
- ✓

IV- LES AXES DU PARTENARIAT

Dans l'optique de faciliter ce partenariat entre l'OSEH et l'A.E.E.M.B., les axes suivants expliquent et définissent les modalités de collaboration.

AXE 1 : SOLIDARITE

L'A.E.E.M.B. organise chaque deux ans la Semaine Nationale de la Solidarité Islamique (SNSI). Durant sept jours et sur le plan national, des actions de solidarité sont faites à l'endroit des couches démunies de la société : les élèves et étudiants en difficultés, les orphelins, les personnes du troisième âge, des personnes déplacées internes.

Au cours de cette semaine des activités comme des distributions de vivres, de vêtements, des consultations et soins gratuits, des visites aux malades, des collectes de sang sont menées.

L'OSEH est une Organisation qui a pour champ de prédilection la solidarité et l'action humanitaire ; elle intervient dans l'assistance des personnes. Elle peut se servir de cette activité pour promouvoir la solidarité dans toutes les provinces du Burkina Faso.

AXE 2 : LE SEMINAIRE NATIONAL DE FORMATION ISLAMIQUE ET DE DEVELOPPEMENT (SENAFID)

Chaque deux ans, l'A.E.E.M.B. organise le SENAFID qui est un rendez-vous de tous les élèves et étudiants musulmans venant de toutes les 45 provinces du Burkina Faso et des universités publiques et privés du pays. Une semaine durant, plus de mille cinq cent (1500) participants vont apprendre l'islam à travers des cours, des conférences, des lectures coraniques et diverses autres activités qui entre dans le cadre de La promotion de l'Islam.

Au niveau de cette activité, l'OSEH s'engage à accompagner l'organisation par une dotation en vivres pour la bonne marche de l'activité.

AXE 3 : OPERATION RAYANE

Dans l'optique d'accompagner les militants et sympathisants en difficultés lors des ruptures de jeûne pendant Ramadan, l'A.E.E.M.B. organise chaque année une opération dénommée "opération RAYANE". Cette activité consiste à offrir des repas aux jeuneurs dans les différentes mosquées de l'A.E.E.M.B.

L'aide humanitaire étant le cœur de métier de l'OSEH, elle peut se servir de cette activité pour offrir des ruptures à des jeuneurs.

AXE 4 : VISITES ET SOUTIENS AUX DETENUES DANS LES MAISONS D'ARRET ET DE CORRECTION

Afin de permettre aux détenus de passer un agréable mois de ramadan et de célébrer les fêtes de l'Aïd El fitr et de l'Aïd El kebir, l'A.E.E.M.B. organise des séances de repas communautaires aux bénéfices des détenus qui sont dans des épreuves où le soutien des musulmans est plus que jamais important pour la préservation de la foi des détenus musulmans qui sont souvent laisser à eux-mêmes sans un véritable élan de solidarité des musulmans à leur endroit.

A travers cette activité, l'OSEH et l'A.E.E.M.B. pourront mener une action conjointe afin de mieux organiser l'activité et la pérenniser pour le bonheur des frères et sœurs musulmans qui courent le risque de perdre leur foi par manque d'accompagnement alimentaire et spirituel.

AXE 5 : LA CONSTRUCTION DES MOSQUEES ET INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

L'A.E.E.M.B. dans le cadre de la promotion de l'islam, a acquis plus de trente parcelles dans plusieurs provinces du Burkina et ces parcelles ont besoin d'une mise en valeur car certains délais sont expirés. A cet effet des mosquées, des salles de classes des dortoirs peuvent être construites au bonheur de la oummah.

L'OSEH ayant pour champ d'intervention la construction des mosquées et infrastructures scolaires, s'engage à construire quelques mosquées dans certains sièges provinciaux de l'A.E.E.M.B. et des salles de classes.

AXE 6 : COOPERATION EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES

L'A.E.E.M.B. est une association qui regorge en son sein une panoplie de ressources humaines bien formées et diversifiées pétries de conscience professionnelle et soucieux du bien commun. On trouve entre autres des Professeurs, des enseignants, des médecins, des pharmaciens, des techniciens bio médicaux, des consultants et bien d'autres compétences.

A travers cette coopération, l'A.E.E.M.B. s'engage à fournir à l'OSEH, le personnel qualifié et dévoué pour le bon fonctionnement de ses écoles, lycées, centre de santé et bien d'autres.

AXE 7 : OCTROIE DE BOURSES

Dans l'optique de promouvoir l'excellence dans le milieu scolaire et étudiantin, l'A.E.E.M.B. accompagne ses membres à travers l'organisation des activités de promotion de l'excellence. L'OSEH de son côté œuvre également dans la promotion de l'excellence. Pour ce faire, elle s'engage à offrir des bourses aux meilleurs élèves et étudiants de l'A.E.E.M.B. en difficultés financières pour réussir leurs études.

V- PLANIFICATION ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

Pour atteindre les objectifs de la présente convention les deux parties décident de :

- Se rencontrer régulièrement aux fins de la planification du programme, du suivi et de l'évaluation de leurs résultats ;
- S'adresser mutuellement des correspondances ou des échanges téléphoniques si besoin.
- Choisir par chaque structure des interlocuteurs pour le protocole d'accord et ce dans l'optique de faciliter les échanges.

VI- DUREE DE L'ACCORD

La présente convention peut être amendée par accord écrit entre l'A.E.E.M.B. et l'Organisation pour le Secours Humanitaire (OSEH).

L'accord entre en vigueur à la date de signature par les deux parties. Il demeurera en vigueur pendant une durée indéterminée. Cependant il peut être résilié par accord mutuel des deux partenaires, ou par l'une des parties avec un préavis transmis à l'autre partie.

Fait à Ouagadougou, le 29 avril 2026
En deux (02) exemplaires originaux


Pour l'A.E.E.M.B.
Le Président
Tél: 25 36 27 89
Cél: 70 26 65 46

Sada KABORE
Le Président


Pour l'OSEH
Organisation pour le Secours
Humanitaire
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
04 BP 8857 OUAGA 04
Tél: (+226) 53 32 65 65

Yacouba SAWADO
Le Secrétaire général